



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

## Décembre 2015 Mise à jour concernant le capital social et les titres et les droits de vote existants

Malines, le 22 décembre 2015 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	21 décembre 2015	5 octobre 2015	Différence
<b>Capital social</b>	€ 12.751.468,11	€ 12.750.183,68	€ 1.284,43
<b>Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)</b>	117.278.706	117.266.893	11.813
Actions ordinaires	117.183.833	117.172.020	11.813
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
<b>Nombre total de droits de vote associés à</b>	116.512.647	116.494.434	18.213
Actions ordinaires	116.417.774	116.399.561	18.213
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
<b>Warrants</b>			
Warrants	56.917	68.730	-11.813

Depuis le 6 octobre 2015 jusqu'au 21 décembre 2015, le capital social et le nombre des titres et des droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- suite à la constatation de l'exercice de 6.400 options, 6.400 actions ont été délivrées par la Société aux porteurs des options concernés le 21 décembre 2015; et
- le 21 décembre 2015, 11.813 Warrants ont été convertis en 11.813 nouvelles Actions ordinaires, avec pour conséquence une augmentation du capital social de € 1.284,43 et des primes d'émission de € 220.736,70.



Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet (<http://fr.investors.telenet.be/phoenix.zhtml?c=241897&p=pirol-govbylaws>), disponibles sur notre site web, sous la rubrique Documents de Référence.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2010.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires des déclarations de transparence et un guide détaillé précisant comment compléter une telle déclaration sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/fr/Supervision/fm/gv/ah/circmedprak.aspx>

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. FSMA (e-mail [trp.fin@fsma.be](mailto:trp.fin@fsma.be) et fax\* +32 2 220 59 12)
  2. Telenet (e-mail [investor.relations@staff.telenet.be](mailto:investor.relations@staff.telenet.be) et [bart.van.sprundel@staff.telenet.be](mailto:bart.van.sprundel@staff.telenet.be) et fax\* +32 15 33 59 59)
- (\* Pour des raisons de sécurité juridique)

Cette information est également disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

#### Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	– <a href="mailto:rob.goyens@staff.telenet.be">rob.goyens@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 333 054
	Thomas Deschepper	– <a href="mailto:thomas.deschepper@staff.telenet.be">thomas.deschepper@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 366 645
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– <a href="mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be">stefan.coenjaerts@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	– <a href="mailto:bart.van.sprundel@staff.telenet.be">bart.van.sprundel@staff.telenet.be</a>	– Tél: +32 15 333 495

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2014 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de neuf mois terminé le 30 septembre 2015 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 22 décembre 2015 à 18:00h CET.